

OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

**QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
Liste des délibérations**

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 5
Suppléants : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 11

Séance du : 11/12/2025

Date de convocation : 03/12/2025

TITULAIRES PRESENTS: Mme Michelle Dorange, Mme Sylvie Chevalier, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,

SUPPLÉANTS PRESENTS : M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Yann Vergniaud

EXCUSE(ES): Mme Laurence Rouan, M Frédéric Delmarest, M Lionel Lacombe, M Jean-Jacques Chapellet, M Cedric Lougrat, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeais, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Joris Baudouin, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : M Pascal Prevot

n°2025_07_02

OBJET:

Autorisation engagement des frais réceptifs de Quai Cyrano

Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et 133-5,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC et notamment l'article 3 « objets et missions »,

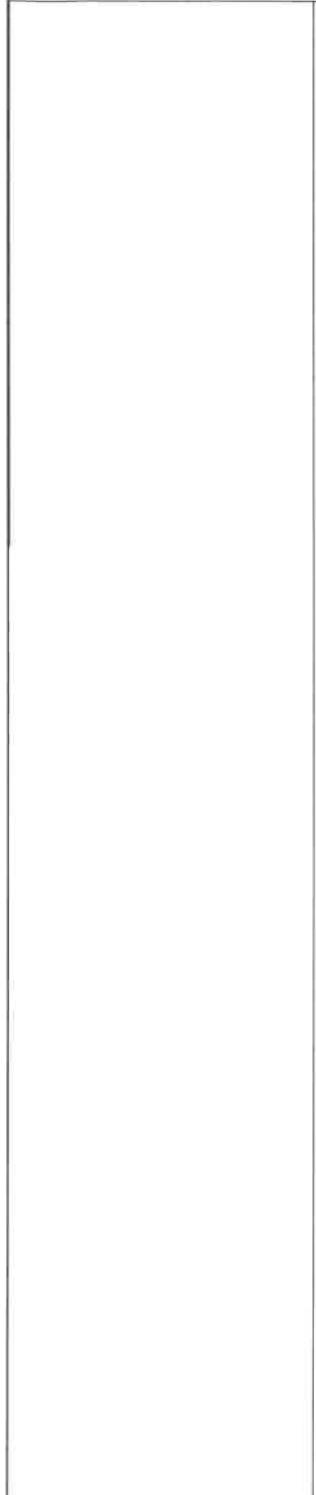
Vu la nomenclature de la M14 et le cas particulier des imputations au compte 6257,

Les activités de l'EPIC Quai Cyrano comprennent de nombreuses actions de communication et de relations publiques. Dans ce cadre, les salariés titulaires de l'EPIC peuvent être amenés à accompagner des représentants commerciaux ou des journalistes en déplacement, à les recevoir sur le site de Quai Cyrano ou dans les restaurants situés sur le secteur de la CAB, en présence d'élus de l'EPIC ou non.

Dans ce sens, il est proposé au comité de direction d'approver l'autorisation d'engagement des frais réceptif – ligne 6257 – directement par la direction, direction adjointe ou l'un des titulaires de l'EPIC.

Ces dépenses peuvent inclure, sans se limiter, les coûts de restauration pour des déjeuners d'affaires, des réunions avec des clients, ou tout autre événement organisé par l'EPIC en présence de tiers (clients, fournisseurs, partenaires, etc.).

Le Comité de direction approuve à l'unanimité la délibération concernant l'usage des frais de réception.



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
Le lundi 15/12/2025

EPIC QUAI CYRANO
1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC
Tél. 05 53 57 03 11
N° Siret. 984 303 834 00019

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Bergerac,
Le vendredi 12/12/2025

Le Président,
M. Pascal PREVOT